

[Actes du colloque *L'interpénétration des cultures dans le bassin occidental de la Méditerranée* (Paris, Sorbonne, 14/11.2001), Paris, Mémoire de la Méditerranée, 2003, p.131-154].

Résistance et ouverture à l'Autre :
le berbère, une langue vivante à la croisée des échanges méditerranéens.
 Un parcours lexicologique

Salem CHAKER *

0. Continuité et résistance

Le berbère, on le sait, est avec le basque la seule langue du pourtour de la Méditerranée occidentale que l'on puisse considérer comme "autochtone"¹ : elle est déjà présente dans sa localisation historiquement connue aussi loin que l'on remonte dans les témoignages directs ou indirects (données pré- et proto-historiques, témoignages égyptiens, sources grecques et latines...). Et, contrairement à ce que prétendent certaines thèses récurrentes depuis le XIX^e siècle, il n'existe aucun indice positif d'une origine extérieure (moyen-orientale ou est-africaine) des Berbères et de leur langue, en tout cas à l'échelle d'une préhistoire récente – au minimum depuis les débuts du Néolithique.

En fait, cette question des origines berbères – du peuple et de la langue – a fait couler beaucoup d'encre depuis le XIX^e siècle ; comme le soulignait avec humour Gabriel Camps (1981), depuis les sources antiques, il y a peu de régions d'où on ne les a pas fait venir ; et on ajoutera qu'il y a peu de langues avec lesquelles on n'a pas cherché à établir une parenté ou une dérivation. Or, il faut le dire très fermement, quelque que soit la sophistication des théories avancées, qu'elles viennent de linguistes ou de préhistoriens, et quelque que soit le prestige éventuel de leurs initiateurs, les hypothèses d'une origine extérieure des Berbères et de leur langue ne s'appuient sur aucun élément objectif établi, linguistique ou archéologique. Ce sont toujours de pures constructions théoriques, qui restent entièrement à soumettre à l'épreuve des données de l'anthropologie préhistorique et/ou de la linguistique historique. Le seul fait positivement acquis est la continuité du peuplement de l'Afrique du Nord depuis plus d'un million d'années et l'anthropologie préhistorique ne détecte aucun mouvement significatif de peuplement ou de repeuplement de la région, à partir du Nord, du Sud ou de l'Est². En conséquence, c'est avec beaucoup de circonspection et à titre de pures hypothèses de travail que l'on recevra les théories (est-)africaines (notamment celle de Ehret³), reprises récemment du point de vue berbère par Malika Hachid dans son beau livre *Les Premiers Berbères* (2000).

Aussi, en l'état des connaissances, il faut admettre que le berbère est là où nous le connaissons, depuis très longtemps – si ce n'est depuis toujours. Il y a été en contact et y a vu

* Professeur de berbère à l'Inalco (Paris). Salem.Chaker@Inalco.fr

¹ Avec, évidemment, tout ce que peut avoir de relatif cette notion !

² Voir notamment la synthèse de G. Camps, 1980/1987 (ou *Encyclopédie berbère* : I, 1984 : 1-26).

³ Cf. bibl. En fait, la thèse d'une origine est-africaine des langues chamito-sémitiques (ou afro-asiatiques) est fort ancienne. Au XX^e siècle, elle a été soutenue par de grands linguistes comme Diakonoff ou Greenberg ; elle est bien sûr plausible, mais les données berbères ne sont jamais sérieusement prises en considération, et lorsqu'elles le sont, c'est de manière largement erronée ou inacceptable du point de vue du berbérisant.

défiler de nombreuses langues de la périphérie méditerranéenne : punique, grec, latin, germanique (Vandales), arabe, turc, français, espagnol, sans parler de contacts plus discrets mais permanents, avec l'hébreu à travers la présence de communautés juives conséquentes, avec l'égyptien ancien sur la frontière Est, avec toutes les langues romanes de la rive Nord de la Méditerranée (catalan, occitan, dialectes italiens) et, au Sud, avec les langues négro-africaines (haoussa, songhaï, mandingue...).

Malgré la pression extrêmement forte qu'ont pu exercer certaines de ces langues (punique, latin, arabe et français surtout) sur le berbère, et sur son existence même, à travers une domination politique, culturelle, économique souvent très longue, le berbère a résisté et a survécu. Alors que le celtique a été quasiment effacé de tout le continent européen et est très sérieusement menacé dans les îles britanniques, alors que les langues pré-romanes de la péninsule ibérique ont toutes disparu à l'exception du basque... Même s'il est devenu une langue fragmentée et minoritaire dans son aire d'extension, le berbère existe, avec une vitalité réelle, avec ses structures linguistiques propres, son fonds lexical propre, extraordinairement stables et communs à travers la multitude des variétés dialectales contemporaines, malgré l'immensité du territoire, malgré aussi les puissantes influences extérieures. Stabilité et unité du berbère qui ont souvent été soulignées par les linguistes et qui renvoient aussi à la capacité de résistance des sociétés berbères elles-mêmes.

Mais résistance n'exclut pas ouverture et capacité d'intégration, d'appropriation des apports extérieurs, avec une faculté d'adaptation, de naturalisation des éléments linguistiques étrangers assez exceptionnelle. En berbère, l'Autre devient souvent Sien, intégré, digéré, aux plans formel et sémantique, au point que l'origine étrangère en est quasiment indétectable sans une analyse extrêmement sophistiquée ! Le travail d'intégration phonologique, morphologique, sémantique est tel que l'Étranger – punique, latin, arabe, français... – est devenu un Natif, un authentique Berbère. Les exemples sont innombrables et l'on se limitera ici à quelques cas représentatifs de naturalisation très poussée d'emprunts aux principales langues avec lesquelles le berbère a été en contact.

1. Le traitement des emprunts lexicaux en berbère : la moulinette à berbérifier

Quelques exemples français :

– *taberwiṭ/tiberwiḍin*, "brouette(s)"; *tabwat/tibwaḍin*, "boîte(s)": ces deux emprunts kabyles au français manifestent une intégration phonologique, morphologique, lexicologique et sémantique remarquable.

Le genre féminin des deux mots a amené le locuteur kabyle à interpréter le /t/ final du mot français (/bruet/, /bwat/) comme marque nominale de féminin berbère (/ta—t/) et l'on a rajouté la syllabe initiale canonique des nominaux féminins (/ta—/. D'autre part, le /t/ final du mot français, selon une tendance bien établie dans le passage du français (et des langues romanes) au berbère, a été réinterprété en /ṭ/ emphatique⁴, ce qui aboutit à la séquence /ta—ṭ/. Or, dans la morpho-phonologie berbère, un /ṭ/ emphatique final sur un nominal féminin est toujours la résultante d'une assimilation de la marque suffixe de féminin /-t/ et d'une dentale sonore emphatique /d/ appartenant au radical du lexème, selon le processus suivant :

⁴ Ce retraitement de la dentale sourde romane en /ṭ/ emphatique (pharyngalisé) est dû au fait que les occlusives sourdes romanes sont des *fortis* (sourdes à glotte fermée), caractérisée par une forte énergie articulatoire ; ce trait phonétique est réinterprété en berbère (et en arabe) comme un trait de pharyngalisation.

/t—d + t/ > /t—t/ (le /t/ est théoriquement tendu – /tt/ –, mais la position finale fait que cette tension n'est généralement pas réalisée) ; ex. :

ayaḍ, caprin > *t+ayaḍ+t* > *tayaṭ*, chèvre

imid > *t+imid+t* > *timiṭ* /, nombril

aqesbuḍ > *t+aqesbuḍ+t* > *taqesbuṭ*, gigot

Ce qui conduit, à rebours, le locuteur berbérophone à analyser les mots *taberwiṭ*, "brouette", *tabwaṭ*, "boîte" comme issus des séquences théoriques : *ta-berwid-t* (> *taberwiṭ*) et *ta-bwad-t* (> *abwaṭ*) et donc à reconstituer des thèmes nominaux /berwid/ et /bwad/ et des racines lexicales BRWD et BWD. Et cette recreation n'est pas purement théorique puisqu'il existe en kabyle un verbe dérivé à préfixe *s-* à fonction de verbalisateur⁵, *sberwed*, "divaguer, faire et dire n'importe quoi, faire de travers" ! Ce qui signifie que l'intégration du mot français est aussi lexicologique et dérivationnelle, et même sémantique car, la valeur nettement expressive du verbe *sberwed* renvoie également à un rapprochement avec le préfixe expressif⁶, nettement péjoratif, *b-* (*rwi*, "remuer, mélanger" > *berwi*, "être sens dessus dessous"). Ce qui indique une analyse implicite de BRWD en B+RWD.

Le travail de berbérisation est considérable et a permis d'intégrer au cœur même du système de la langue une forme étrangère, issue d'un contact relativement récent. Dans le cas d'espèce, l'analyse du processus de "naturalisation", peut d'ailleurs être poursuivie en dehors même du champ linguistique si l'on s'interroge sur les conditions pragmatiques de la genèse du sens péjoratif de *sberwed* ; pour qui connaît la Kabylie la motivation est immédiate : il suffit d'avoir vu une fois un chantier de construction d'une maison familiale dans un village kabyle pour savoir que ce sont des adolescents, souvent même de grands enfants, qui sont chargés d'effectuer le transport des matériaux (briques, sable, ciment etc.) au moyen de brouettes, entre la route carrossable où ils ont été déposés par les camions et le chantier ; et, bien entendu, ces jeunes gens s'en donnent à cœur joie en courses, zigzags et divagations avec leurs engins !

– *spipri*, "raconter des fadaises, déblatérer" : voici encore un cas d'intégration morphologique, lexicologique et sémantique assez savoureux. A l'origine de cette forme, très locale (parler kabyle des Aït-Iraten) est l'adverbe français "à peu près", emprunté dans de nombreux parlers kabyles sous la forme *ipipri*, "à peu près, approximativement, au jugé" ; l'occlusive labiale sourde /p/ n'a pas subi de processus de transformation car ces parlers connaissent généralement ce son comme réalisation féminine du phonème /b/ et, surtout, il s'agit de régions où l'influence du français est extrêmement prégnante, à travers une scolarisation ancienne et une émigration massive vers la France. La berbérisation phonologique a donc porté uniquement sur les voyelles : [apøpre] > [ipipri], avec harmonisation sur le timbre vocalique fermé.

Mais la dynamique la plus intéressante se situe évidemment au plan morphologique et lexicologique puisque cette forme adverbiale, invariable, a été transformée en verbe par le truchement du préfixe dérivationnel *s-* (Cf. *supra*), qui a permis d'en faire une forme conjuguée *spipri* : "faire dans l'à peu près > raconter des fadaises, déblatérer",

⁵ Ce préfixe de dérivation, traditionnellement défini comme morphème de "factitif", a en réalité des fonctions assez diverses, dont celle de pouvoir produire des verbes à partir de formes non-verbales (nominaux, onomatopées, etc.). Cf. à ce sujet les travaux de Chaker, notamment 1984, chap. 10.

⁶ Sur ces formations expressives, voir Chaker 1981.

Cette capacité à intégrer des lexèmes français ne se limite pas aux unités isolées : on peut constater que des schèmes traditionnels de production lexicale par composition (figement de syntagmes nominaux déterminatifs⁷) ont été dynamisés par le contact avec la langue et la culture française au cours de la période coloniale. Ainsi, sur le modèle ancien :

tizurin n wuccen (ou *adil n wuccen*) = raisins de chacal = "sédum, raisin sauvage",

ibawen n wuccen = fèves du chacal = "fèves sauvages, féveroles"

on a produit, sans doute à la fin du XX^e siècle :

– *abrid (n) urumi* = chemin des Français = "route goudronnée"

– *abrid (n) ukerrus* = chemin du carrosse = "route carrossable"

– *abellud (n) urumi* = gland des Français = "châtaigne"

– *abeɽnus n waman* = burnous d'eau = "imperméable"

...

Quelques exemples arabes :

Les cas d'intégration phonologique et morphologique de lexèmes empruntés à l'arabe sont légions⁸ : les emprunts anciens à cette langue sont souvent soumis à une berbérisation qui les intègre parfaitement dans les schèmes structuraux de la langue d'accueil. La morphologie très contraignante du berbère, langue dans laquelle les unités lexicales, verbales et nominales, sont lourdement marquées par tout un système de morphèmes conjoints, obligatoires ou facultatifs (affixes de genre, nombre, état, indices de personne, morphèmes dérivationnels...), fait que le mot étranger est complètement reformaté selon le modèle berbère et devient méconnaissable :

– *tamdint (ta-mdin-t) / timdinin (ti-mdin-in)*, "ville(s)" < *madîna*

– *taktabt (ta-ktab-t) / tiktabin (ti-ktab-in)*, "livre(s)" < *kitâb*

– *tamezgida (ta-mezgid-a) / timezgidawin (ti-mezgid-awin)*, "mosquée(s)" < *masjîd*

Mais l'intégration dépasse souvent la simple berbérisation phonologique (retraitement phonologique) et morphologique (marquage grammatical par les affixes obligatoires de genre, état et nombre berbères) comme dans les exemples ci-dessus. L'intégration est aussi lexicologique, voire sémantique : la racine, berbérisée est alors injectée dans le stock lexical berbère et sert de base à la formation de nouvelles unités dérivées, spécifiquement berbères ; ainsi :

– **(t)anazum(t)**, "jeûneur (personne qui jeûne) > (touareg) adolescent(e) pubère", issu de *azum/uzum*, "jeûner", de l'arabe *šâm*. Au plan phonologique, l'emphatique sourde /s/ de l'arabe, qui n'existe pas dans le système phonologique fondamental du berbère, a été retraitée en son correspondant berbère le plus proche, l'emphatique sonore /z/. Mais surtout, le verbe ainsi berbérisé a été intégré dans le stock lexical de la langue et a servi de base de dérivation à un nom d'agent, sur le schème régulier⁹ (a)ma/naC(v)C. A partir d'une racine d'origine arabe, on a donc produit un dérivé parfaitement berbère ; d'autant plus berbère en l'occurrence que le préfixe n- n'est que la forme dissimilée du canonique m- devant radical comportant une labiale, selon une tendance générale en berbère.

⁷ Les composés syntactiques ou synapsies d'Emile Benveniste.

⁸ Pour une estimation quantitative des emprunts faits par le berbère à l'arabe, voir Chaker 1984, chap.11. A partir d'une liste diagnostic de 200 termes, on obtient les chiffres suivants : kabyle = 38% ; chleuh = 25 % ; touareg = 5 %.

⁹ Par exemple : *ak°er*, "voler" > *amak°ar*, "voleur" ; *ag°em*, "puiser" > *anag°am*, "puiseur" ; *arem* "goûter, essayer" > *anaram* "goûteur, essayeur")

– **amzallu**, "prieur (personne qui prie)", issu de *zall*, "prier, de l'arabe *ṣâl*. Un processus strictement analogue à celui décrit pour l'exemple précédent a permis de forger un nom d'agent régulier (*a*)mCvCv à partir d'une racine d'origine arabe.

Dans les deux cas, le berbère a non seulement emprunté un lexème verbal arabe (*ṣâm* > *azum/uzum* ; *ṣâl* > *zall*) mais il en a extrait la racine (ZM ; ZL) pour fabriquer à partir d'elle des formes dérivées authentiquement berbères (*anazum*, *amzallu*)

Quelques exemples latins :

Il ne fait aucun doute que l'on a jusqu'ici largement sous-estimé l'influence du latin sur le berbère. Les emprunts identifiés et reconnus comme tels – quelques dizaines d'unités – ont été pour la plupart repérés depuis longtemps¹⁰, mais une exploration plus approfondie, tenant compte à la fois de l'ancienneté du contact et de la dynamique d'intégration linguistique, permettra certainement de révéler une influence beaucoup plus importante. En effet, la présence du latin a été lourde (politiquement, économiquement, culturellement) et durable (plus de huit siècles : de l'instauration de la province d'Afrique : – 146, à la conquête arabe : ± 700 et au-delà ; Cf. Lancel 1981).

Quelques exemples, bien établis, montre là aussi la remarquable capacité d'assimilation linguistique du berbère, mais aussi sa capacité d'appropriation culturelle d'apports étrangers.

– **tayawsa /tiyawsiwin**, "chose", du latin *causa* (qui a donné les mots français "chose" et "cause"). Le thème nominal latin, du fait de son genre d'origine et de sa finale /a/ (une des finales possibles du féminin berbère), a été traité comme un féminin dans la langue d'accueil et s'est donc vu adjoindre le préfixe obligatoire des noms féminin : *ta-yawsa*, mot qui a été normalement intégré à la classe des féminins à pluriel *ti—(i)win* : *taferka* > *tiferkiwin*, "champs, parcelle de terre". La palato-vélaire sourde /k/ du latin, devant une voyelle ouverte et postériorisée a été perçue et interprétée comme une vélaire profonde ou uvulaire /q/ ; la forme initiale de l'emprunt a dû être /qawsa/ ; or, dans le système phonologique du berbère, [q] et [ɣ] ne sont pas fondamentalement distinctes : ce sont des variantes, géographiques, diachroniques ou morphologiques d'un même phonème de base. On admettra donc une séquence *causa* > *qawsa* > *yawsa*, évolution confirmée par plusieurs autres exemples de traitement de la séquence latine [ka] en [ɣa] en berbère : latin *calad-* "chemin empierré, dallé" > berbère *a-yalad*, "muret de pierre, muret de pierre servant de soutènement à un chemin ou à une banquette de culture".

On notera que le terme *tayawsa* est absolument pan-berbère et que seule sa non-intégration lexicologique – c'est une forme nominale isolée – constitue actuellement un indice de son origine extérieure.

– **abernus**, "burnous", sans doute issu du latin *burra/burrus*, "pièce de laine grossière"¹¹. Dans le cas de ce terme qui désigne un vêtement emblématique des Berbères, deux indices linguistiques orientent vers l'origine latine : la présence d'un [r] emphatique, non conditionné, trahit la réinterprétation d'une réalisation étrangère au berbère : le [r] géminé du latin devant voyelle ouverte [a] ou postérieure [u] a été perçu comme une emphatisée et a dû subir un processus de dissimilation : /rr/ > /r̥r/ > /r̥n/. Par ailleurs, au plan

¹⁰ Schuchardt 1909, 1918 ; Wagner 1936.

¹¹ qui a donné le mot français "bure".

lexicologique, la séquence quadri-consonantique BRNS est à la fois totalement isolée – elle ne donne naissance à aucune autre forme lexicale –, et non acceptable comme racine élémentaire berbère : il ne pourrait s'agir que d'une forme expressive, dérivée ou onomatopéique, dont on ne perçoit pas le processus de formation.

– *ayug*, "bœuf", du latin *iugus/iugum* "joug" (et *tayuga*, paire de bœuf de labour, paire).

Voici encore un mot d'origine latine qui a eu un destin berbère très riche. On sait que les Romains ont eu une influence considérable sur l'agriculture en Afrique du Nord, apport qui a induit de nombreux emprunts lexicaux dans ce domaine, notamment dans celui des technologies du labour, signalés depuis longtemps par les berbésants (Laoust 1920).

Ayug(u), "boeuf", qui existe dans de nombreux dialectes Nord, surtout au Maroc (Cf. Laoust 1920 : 257, note 3 et p. 291), est très probablement emprunté au latin *jugum* et devait désigner spécifiquement le "boeuf de labour" puisque la même base lexicale a donné le mot féminin très général dans les parlers nord *tayuga* : "paire de boeufs de labour" > "paire".

Le cheminement lexico-sémantique renvoie à la chaîne métonymique suivante : le nom latin de la pièce de bois (*jug-*) qui servait à solidariser les deux bœufs utilisés dans l'attelage de labour a été intégré en berbère pour désigner d'abord l'*attelage* lui-même, puis le *bœuf de labour*, puis enfin le *bœuf* tout court. Parallèlement, on produisait une forme féminine *ta-yuga-a*, pour désigner la *paire de bœuf de labour*, puis toute *paire* d'objets semblables (chaussures, chaussettes, gants...).

– *aylam/ayem*, "chameau" du latin *camel(us)* < grec *κάμηλος* < sémitique *gamal*.

Si l'on fait abstraction des très nombreuses dénominations spécialisées touarègues¹² et sahariennes, le terme berbère de base pour désigner le chameau repose sur une racine commune à l'ensemble du domaine berbère. Derrière des accidents phonétiques importants, la racine primitive est : *YLM* ou *LYM*, l'ordre des consonnes étant incertain (Cf. *infra*) puisque le berbère Nord (kabyle, tamazight...) offre *LYM* alors que le touareg a *YLM*.

Le terme générique *amnes-amis/imnas* (Foucauld, III : 1215 ; Alojaly 1980 : 130) étant spécifiquement touarègue, seul le couple *YLM/LYM* peut être considéré comme pan-berbère. Mais cette racine commune a connu des modifications phonétiques diverses, tant en chleuh que dans les parlers sahariens.

Ainsi, en **touareg**, à côté de :

- *aylam/taylamt, iylamen/tiyLAMîn* : "chameau de selle" (Foucauld, IV : 1729 ; Alojaly 1980 : 68),

on a les formes réduites par assimilation (avec emphatisation du /l/ ou du /m) :

- *alem/illemân, talemt/tillemîn* (Foucauld, III : 1076) ; *aleṃ/taleṃt, oleṃan/toleṃén* (Alojaly 1980 : 116) = "chameau/chamelle" (en général).

En **mozabite** (Delheure 1984 : 106) :

- *aḷem/taḷemt, iḷman/tiḷman*

De même à **Ouargla** (Delheure 1987 : 168) :

- *aḷem/taḷemt, iḷman/tiḷman*

et à **Ghadames** (Lanfry 1973, n° 0901 : 182) :

- *âḷem/ḷemmân, taḷemt/teḷemmîn*

¹² Cf. Cortade 1967 : 91-93 ; voir aussi Alojaly 1980 et Lanfry 1973. Les autres dénominations touarègues du chameau, particulièrement abondantes, renvoient pour l'essentiel à des différenciations fondées sur l'âge, la couleur de la robe, la fonction (reproduction, course, bât) et le sexe. Toutes ces désignations ne peuvent être considérées comme fondamentales : du point de vue de leur morphogenèse, ce sont des formations secondaires, descriptives (liées à la robe ou à l'âge) ou qualificatives qui ne sont d'ailleurs pas spécifiquement liées au chameau.

Selon toute vraisemblance – comme l’indiquent à la fois la forte tendance à la vélarisation de la consonne voisine (/l/ en Ahaggar, au Mzab et à Ouargla, /m/, en touareg méridional) et la tendance à la tension du /l/ –, dans tous ces parlers sahariens les formes *aylam* et *alem* sont des doublets issus d’une même racine par assimilation de la vélaire /y/ à la liquide /l/, l’assimilation ayant induit l’emphatisation et/ou la tension de la consonne voisine. La racine primitive est donc bien : *YLM* ou *LYM*.

En **chleuh** (Destaing 1938 : 58), la même racine paraît avoir connu un traitement différent, avec passage de la latérale /l/ à l’apicale /r/, chute de la vélaire /y/ et développement compensatoire d’une voyelle ouverte longue /â/, avec une forte tendance à la formation d’une pharyngale : *arâm/tarâmt*, *irâman/tirâmin*

> *aream/tareamt*, *ireaman/tireamin*

Les autres grands dialectes berbères Nord ont tous la même forme :

- *alyem*, (ou *aly°em* avec labio-vélarisation) / *ileyman*, *talyemt/tileymin*

(Maroc central : Taïfi 1991 : 373-374 ; kabyle : Dallet 1982 : 459, etc.).

De cet inventaire, on tirera des conclusions contrastées : le nom fondamental du chameau repose sur une racine commune à l’ensemble du berbère, mais cette racine présente à la fois :

- une instabilité dans la succession des consonnes qui la constituent (le Sud renvoie à une suite *YLM*, le Nord à *LYM*) ;

- une forte tendance évolutive (notamment avec l’assimilation de la consonne vélaire) dans les parlers sahariens ([yl > ll, !]).

Instabilité marquée – étonnante pour un terme plutôt fondamental – qui ne peut s’expliquer que par une *origine étrangère* du lexème : le nom du chameau a probablement été emprunté par les Berbères, *indirectement*, à une langue sémitique¹³, au moment de l’introduction et de la diffusion du chameau en Afrique du nord, durant l’Antiquité (Gautier 1952). D’où ces traitements phonétiques un peu erratiques de la forme. Bien entendu, l’hypothèse évoquée par R. Basset (1905) d’un emprunt à l’arabe doit être absolument exclue. L’origine sémitique du terme est, sans aucun doute, antérieure au contact arabe/berbère car aucun /ğ/ (ou /ž/) de l’arabe n’est jamais traité en /y/ en berbère.

En fait, il ne peut s’agir que d’un emprunt *indirect* au sémitique, **à travers le latin** *camel(us)* ! Toutes les langues sémitiques avec lesquelles le berbère a pu être en contact (punique, araméen, hébreu, arabe) ont une forme de type *gamal* qui ne permet pas d’expliquer la vélaire berbère /y/ de *aylam/alyem*. Alors que l’on sait, à travers plusieurs exemples nets (Cf. *supra* le latin *causa* / berbère *ta-yawsa* "chose"), que le /k/ initial du latin (devant voyelle [a]) est traité en vélaire /y/ en berbère ; en conséquence, un schéma d’évolution phonétique :

latin [kamel-] > berbère [yamel] > [yalem] > [ylam] / [lyam] > *a-ylam* / *a-lyem*

constitue une chaîne phonétique très plausible. La présence de deux consonnes sonantes, la liquide /l/ et la nasale /m/, dans le radical explique l’instabilité de l’ordre des consonnes et les métathèses constatées. Etymologie qui confirmerait la thèse ancienne de Gautier (1952 : 194) selon qui : « *C’est Rome qui a acclimaté le chameau au Maghreb.* » !

¹³ Il s’agit bien sûr de la racine sémitique *GML*, "chameau" (Cohen 1993 : 139).

Voilà donc un grand voyageur, venu du Moyen-Orient, dont le nom sémitique *gamal* a transité par le grec, puis le latin *camel-* pour donner une forme berbère, un peu chaotique comme la démarche de l'animal, *a-ylam / a-lyem*.

Quelques exemples puniques :

Le punique n'est pas de reste : étranger venu de loin, installé en milieu berbère dès le début du 1^{er} millénaire avant JC, cette langue sémitique du groupe Nord-Ouest (cananéen) a également payé son tribut au berbère, qui a fait de cet apport un véritable indigène, souvent hautement emblématique de la culture et de l'espace berbère.

– ***azalim***, "oignon" (chleuh) du punique *bašalim*. Voici un authentique fils du pays, du terroir même, puisque l'oignon est une plante spontanée en Afrique du Nord et un composant essentiel de toute l'alimentation, comme sur tout le pourtour de la Méditerranée. Le mot *azalim*, par sa phonologie (présence du /z/), par son schème a-CaCiC a toute les apparences d'un nominal berbère (Cf. *amaziy*, "Berbère" !). Quelques indices ténus peuvent néanmoins attirer l'attention : sa finale en /im/ qui correspond au suffixe de pluriel nominal en punique, sa valeur de collectif ("les oignons"), le caractère totalement isolé de cette racine (ZLM) et le fait que le mot n'est pas pan-berbère, bien qu'il désigne une réalité botanique locale.

Lorsque l'on rajoute à ces indices le fait que les labiales, notamment en position initiale, sont des consonnes faibles en berbère, sujettes à l'amuissement (Cf. *bges* > *ages* "ceindre"...), le cheminement depuis le punique est alors évident.

Au début était la forme punique de pluriel *bašal-im* "oignon-s" ; la sourde emphatique /š/ du punique est normalement réinterprétée en sonore /z/, l'emphatique la plus proche en berbère, d'où une probable première forme berbère **bašalim* ; le /b/ initial disparaît et l'on obtient la forme définitive *azalim*, ré-analysée comme un masculin singulier régulier à initiale a-, à valeur de collectif, selon le modèle sémantique normal pour les végétaux : *azemmur* (masculin singulier) = "les oliviers, l'espèce olivier". On notera incidemment que le nom de l'oignon aura été emprunté à deux reprises par le berbère à une langue sémitique : une première fois au punique (*azalim*), une seconde fois à l'arabe (*lebšel*, *tibšelt*), ce qui peut paraître curieux pour une plante spontanée en Afrique du Nord. En fait, l'emprunt a sans doute concerné, au départ, la dénomination d'une variété cultivée d'origine extérieure, car le berbère dispose effectivement de plusieurs termes indigènes pour désigner l'oignon sauvage (touareg *éfeléli*, kabyle *afujil*...).

– ***agadir***, "grenier fortifié, muraille", du punique *gader*, "mur, rempart".

Lexème pan-berbère et toponyme emblématique du territoire berbère, de la ville d'Agadir en passant par tous les villages et greniers fortifiés de l'Atlas, sa phonologie, son schème (aCaCiC), sa morphologie (pluriel : *igadiren* ; état d'annexion : *ugadir*) en font un nominal berbère parfait, un modèle de berbéricité. L'emprunt au punique ne peut pourtant guère faire de doute, à la fois en raison de la concordance des signifiants et des signifiés, mais aussi parce que la racine GDR n'existe pas par ailleurs en berbère : la forme *agadir* est lexicologiquement isolée, ce qui constitue un indice de son origine étrangère.

– ***tifinay***, "écriture", de la racine *FNQ/Y.

Quoi de plus emblématique pour les Berbères, de plus identificatoire, en dehors de leur langue, que les tfinagh, leur écriture nationale ? Et pourtant, l'origine étrangère de ce mot est quasiment certaine, même s'il persiste un doute quant à son signifié originel en berbère.

Le terme par lequel les Berbères (Touaregs) dénomment actuellement leur écriture, *tifinay*, est un nominal féminin pluriel (sing. : *tafineyt*) qui repose sur une racine *FNȲ*. Sachant que /y/ et /q/ sont, à date ancienne et dans le système phonologique fondamental du berbère, de simples variantes, la racine ressemble donc étrangement à la dénomination même des Phéniciens/Puniques (= *FNQ*) ; *tifinay* a dû signifier à l'origine : "les phéniciennes, les puniques" ! Malgré les réserves expresses de J. G. Février (1959 : 327), cette étymologie formulée très tôt par A. Hanoteau (1896 : 5), est, pour le berbérisant, solidement fondée ; elle est d'ailleurs admise par Karl Prasse (1972 : 149).

On a longtemps vu dans cette étymologie très probable l'indice de ce que les Berbères auraient, dans la dénomination même de leur écriture, gardé la trace de son origine phénicienne ou punique. On sait désormais (Cf. Chaker & Hachi 2000) que les choses sont certainement plus complexes.

En premier lieu, comme l'a bien souligné G. Camps (1996 : 2569), les arguments fondés sur la dénomination sont toujours à manier avec précaution car ils se révèlent presque toujours aux antipodes de la réalité :

« Longtemps a prévalu, parmi d'autres, l'hypothèse que l'alphabet libyque dérivait directement de l'alphabet punique, comme le laisse entendre le nom de *tifinagh* donné à la forme actuelle de cette écriture. Mais on sait combien peut être fallacieuse l'origine tirée de l'étymologie : le volatile américain que nous appelons dinde ou dindon et que les Anglo-saxons nomment turkey cok ne vient ni des Indes (orientales), ni de Turquie ; les chiffres "arabes" sont persans et les figues de Barbarie, américaines. »

Autrement dit, si *tifinay* a très certainement signifié à l'origine "(les) puniques", cela n'établit pas l'origine punique de l'écriture : une dénomination n'est jamais un discours objectif sur l'origine¹⁴. La référence aux Puniques a pu être d'une nature autre qu'une simple proclamation d'origine.

Une autre explication lexico-sémantique du terme *tifinay* n'est en effet pas du tout exclue : rappelons que cette racine *FNQ/Y* a été utilisée en berbère pour désigner le grand coffre domestique sur pied kabyle, dont l'une des dénominations est *afniq*. Or, il est établi (Cf. Gast & Assié 1993) que ces coffres ont eu dans l'Antiquité punique et libyque des usages funéraires (cercueils). On en vient alors à émettre l'hypothèse suivante : l'emprunt punique n'est-il pas d'abord une influence au niveau des rites funéraires ? Et le terme *tifinay* n'a-t-il pas d'abord signifié pour les Berbères "les épitaphes", dont la pratique a sans aucune doute été empruntée aux Puniques, plutôt que "les (lettres) phéniciennes/puniques" ? La généralisation de l'usage funéraire de l'écriture berbère au cours de la période antique aurait amené l'évolution sémantique suivante : "les (épitaphes) puniques" > "les épitaphes" > "les inscriptions" > "l'écriture (propre aux Berbères)". En tout état de cause, il est certain que le mot *tifinay* n'a pas pu désigner l'écriture en général, mais bien une pratique scripturaire particulière, puisque la racine pan-berbère pour "écrire/écriture" (Galand 1978) est totalement étrangère à cette forme (R : *aru, ari, ara...*).

Même si l'hypothèse d'une origine phénicienne ou punique de l'écriture berbère apparaît désormais comme très improbable (Chaker & Hachi 2000), il n'en demeure pas moins que les Berbères, par leurs échanges avec le monde punique, ont sans doute fini par dénommer leur écriture propre par les noms même des Puniques, en raison de la généralisation d'un usage funéraire de leur écriture, usage induit par le contact avec le monde

¹⁴ Le cas du nom de la France constitue un autre exemple saisissant de ces contradictions ou non-concordances entre la dénomination et la réalité ethno-culturelle : la France et les Français qui tirent leur nom de celui d'un peuple germanique ne sont ni ethniquement ni linguistiquement des Germains.

punique. Voilà encore un bel exemple de perméabilité et d'élaboration sémantique, interne au berbère, à partir d'un matériau primitivement étranger.

2. Le berbère conservatoire linguistique de la Méditerranée occidentale

Mais le berbère n'a pas fait que recevoir et intégrer intimement l'Étranger ! Il a aussi beaucoup donné à la Méditerranée, y compris aux grandes langues de civilisation comme le latin ou le grec. Il apparaît, en bien des domaines, comme le conservatoire linguistique de la Méditerranée occidentale, par lequel le passage est obligatoire pour éclairer certaines données lexicales des langues indo-européennes, tard venues sur les rives de la Méditerranée. Car, ne l'oublions pas, le berbère est en place en Afrique du Nord depuis des milliers d'années, peut-être depuis toujours, alors que quasiment toutes les langues historiques de la périphérie méditerranéenne sont de nouvelles venues, consécutives à l'expansion des peuples indo-européens (ou sémitiques). Le berbère, par son extraordinaire résistance et par son conservatisme linguistique peu commun, peut donc éclairer l'histoire des langues et des contacts de langues en Méditerranée occidentale puisqu'il est la seule langue présente sur les rives de la Méditerranée plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne, et il a vu arriver toutes les autres langues historiquement connues dans cette région.

Il existe des dizaines de ressemblances lexico-sémantiques, en particulier dans le domaine de la faune et de la flore, entre le berbère et les langues indo-européennes classiques, latin et grec ; quelques exemples parmi les plus nets :

- *asnus*, "ânon" / latin *asinus* – *tasliywa*, "caroubier, plante à cosse" / lat. *siliqua*
- *afalku*, "faucon" / latin *falco* – *ifilku*, "fougère" / latin *filix, filica*
- *ikiker*, "pois-chiche" / latin *cicer* – *tilintit*, "lentille" / latin *lens, lentis*
- *aliw*, "olivier" / latin *olea* < grec ? – *tabuda*, "massette, typha" / latin *buda*
- *tayda*, "pin" / latin *taeda* – *ulmu*, "orme" / latin *ulmus*
- *iyid /éyeyd*, "chevreau" / grec *aigis/aigidos* ("égide") ...

Tous ces termes berbères, qui présentent une ressemblance très forte avec le latin (parfois avec le grec), renvoient à des réalités botaniques ou zoologiques indigènes ou à tout le moins très anciennement établies en Afrique du Nord, notamment des plantes spontanées, dont certaines sont endémiques et non-cultivées. La plupart de ces mots peuvent difficilement être expliqués comme des emprunts faits par le berbère au latin : les Berbères connaissaient ces animaux et ces végétaux bien avant les Indo-européens, qui n'en ont découvert la plupart qu'en arrivant sur les rives de la Méditerranée (au plus tôt à la fin du III^e / début du II^e millénaire avant J.C.). D'autre part, lorsqu'on en vérifie l'étymologie dans les langues indo-européennes, l'origine de ces mots est presque toujours considérée par les spécialistes comme "inconnue"¹⁵, *i.e.* comme *non indo-européenne* ! Il n'y a alors que deux hypothèses explicatives envisageables :

- Ou bien ces termes ont été empruntés par le latin (et/ou le grec) au berbère ;
- Ou bien ils appartiennent à un fond "méditerranéen", pré-indo-européen, auquel ils ont été empruntés à la fois par le berbère et par le latin.

Mais comme, il s'agit en l'occurrence de réalités endémiques et très anciennes en Afrique du Nord, il est difficile de ne pas considérer ces mots comme autochtones. D'autant que beaucoup sont pan-berbères ou très largement attestés à travers l'espace berbère, et ont

¹⁵ Voir notamment Ernout & Meillet : *Dictionnaire étymologique de langue latine*, Paris, Klincksieck, 1994 (rééd.).

donc toute chance d'appartenir au fond lexical primitif la langue (*iyid, afalku, tayda, tabuda, tasliywa...*). Dans quelques cas particuliers, certains indices internes ou externes complémentaires plaident en faveur du caractère indigène :

– *afalku*, "faucon, oiseau de proie", symbole traditionnel de la beauté masculine, appartient sans doute à une série lexico-sémantique berbère : Cf. *fulki* "être beau" (chleuh).

– *iyid/éyeyd*, "chevreau" : cette racine berbère *YYD* "chevreau" a de forte chance d'être à l'origine du mot grec "égide", [*aigis, aigidos*], "peau de chèvre"/"bouclier d'Athéna", attribut de la déesse, lui-même issu du nom grec de la chèvre. La ressemblance avec la réalisation touarègue actuelle est particulièrement troublante : *éyeyd* "chevreau". On émettra l'hypothèse d'un emprunt du grec au berbère, ou, autre alternative possible, celle d'un emprunt par les deux langues à un même substrat plus ancien. Mais on rappellera qu'Hérodote (IV, 189) affirme expressément que *l'égide de la déesse est d'origine libyenne*. D'ailleurs, le thème de la jeune fille protégée par une peau de caprin (chevreau ou bouc) et/ou métamorphosée en chevreau ou en gazelle pour échapper à la folie meurtrière (ou incestueuse) du père est très répandu dans les contes berbères ; le célèbre conte kabyle *tafunast igujilen* "la vache des orphelins" en fournit une des innombrables versions. Une version marocaine (Legey 1926/Laoust 1949) attribue même à la jeune fille, dénudée et abandonnée sous la seule protection d'une peau de chevreau, une naissance miraculeuse : elle naît de la cuisse de son père ! La connexion – si ce n'est l'origine – berbère de la déesse Athéna et de son principal attribut, l'égide, est indubitablement une piste sérieuse.

– *tabuda*, "massette, typha" (variété de roseau), terme pan-berbère, dénomme une plante sauvage omniprésente dans toute l'Afrique du Nord, qui a donné son nom à de nombreuses localités et lieux-dits dans toute le territoire berbère.

Pour la plupart des cas répertoriés, un autre indice linguistique est à considérer pour opérer un choix entre les deux hypothèses envisageables : les concordances de signifiants. La ressemblance formelle entre la forme berbère et la forme indo-européenne est presque toujours tellement forte que *la thèse de l'emprunt direct semble devoir s'imposer* ; un emprunt parallèle par les deux langues à une troisième langue, un substrat méditerranéen antérieure, impliquerait des divergences de signifiants beaucoup plus importantes, alors que l'on a des correspondances quasi immédiates (Cf. berbère *a-falku, ta-buda* et latin *falco, buda*).

En outre, on ne voit pourquoi il faudrait chercher un mystérieux "troisième larron" non identifié alors que la considération des langues en présence, très positivement attestées, permet d'expliquer les faits. Sauf, bien sûr, à reprendre la thèse implicite et totalement idéologique, selon laquelle les Berbères, le berbère, peuple et langue marginaux et primitifs, ne peuvent avoir influencer les belles et grandes langues classiques !

En définitive, et sauf dans quelques cas ponctuels comme *asnus/asinus* qui peuvent effectivement provenir d'une troisième langue asiatique¹⁶, la première hypothèse, celle de l'emprunt au berbère par le latin et/ou le grec paraît bien la plus plausible, la plus réaliste.

*

¹⁶ Car au moins l'une des variétés de l'âne maghrébin est certainement d'origine asiatique (Cf. Camps 1988).

Ce n'est certainement pas par hasard ou par berbérophilie militante qu'Ibn Khaldoun traitait les Berbères sur le même pied que les grands peuples de l'ancien monde :

« Les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains... » (*Histoire des Berbères*, I : 199-200).

C'est plus probablement parce qu'il avait une claire conscience de leur importance, de leur poids démographique, de leur poids dans l'histoire et les équilibres méditerranéens, de leur ancienneté et de leur influence sur toute la région.

Un peuple et une langue incontournables pour la connaissance des échanges culturels méditerranéens.

Bibliographie

- ALOJALY (Ghoubeïd) : 1980 – *Lexique touareg-français*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- BASSET (André) : 1952 (1969) – *La langue berbère*, Londres.
- BASSET (André) : 1957 – *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck.
- BASSET (René) : 1905 – Le nom du chameau chez les Berbères, *Actes du 14^e Congrès international des orientalistes (Alger)*, 2^e partie, 7^e section : 69-82.
- BATES (Oric) : 1914 – *The Eastern Libyans*, Londres [réédition 1970].
- BENABOU (Marcel) : 1981 – L'Afrique et la culture romaine : le problème des survivances, *Actes du 2^e Congrès d'Histoire et Civilisation du Magreb (Tunis, 1980)*, Tunis, Faculté des Lettres et Sciences Humaines : 9-21.
- BENVENISTE (Emile) : 1966/1974 – *Problèmes de linguistique générale, I/II*, Paris.
- CAMPS (Gabriel) : 1961 – *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Alger.
- CAMPS (Gabriel) : 1979 – Les Numides et la civilisation punique, *Antiquités africaines*, 14 : 43-53.
- CAMPS (Gabriel) : 1980 – *Berbères. Aux marges de l'histoire*, Toulouse, Edit. des Hespérides. Réédition sous le titre : *Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Editions Errances, 1987.
- CAMPS (Gabriel) : 1981 – L'origine des Berbères. *Islam, société et communauté*. Anthropologie du Maghreb, Paris, Editions du CNRS (Les cahiers du CRESM, 12) : 9-33.
- CAMPS (Gabriel) : 1983 – Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe, *ROMM*, 35.
- CAMPS (Gabriel) : 1988 – Ane, *Encyclopédie berbère : V*, Aix-en-Provence : 647-654.
- CAMPS (Gabriel) : 1996 – Ecritures – Ecriture libyque, *Encyclopédie berbère XVII* : 2564-2573.
- CHAKER (Salem) : 1981 – Dérivés de manière en berbère (kabyle, *Comptes rendus du GLECS*, XVII (1972-73) : 81-96.
- CHAKER (Salem) : 1984 – *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS.
- CHAKER (Salem) : 1995 – *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- CHAKER (Salem) : 1998 – *Berbères Aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan (2^e édition).
- COLIN (Gerges S.) : 1926 – Etymologies magribines, *Hesperis* : 55-82, 85-102.
- DALLET (Jean-Marie) : 1982 – *Dictionnaire kabyle-français...*, Paris, Peeters (Selaf).
- DELHEURE (Jean) : 1984 – *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, Peeters (Selaf).
- DESTAING (Edmond) : 1920/1938 – *Etude sur la tachelhit du sous. vocabulaire français-berbère*, Paris.
- DIAKONOFF (I. M.) : 1988 – *Afrasian languages*, Moscou, Nauka.
- EHRET (Christopher) : 1971 – *Southern Nilitic History*, Evanston, Northwestern University Press.
- EHRET (Christopher) : 1995 – Reconstructing proto-afroasiatic (proto-afrasians) : vowels, tone, consonants and Vocabulary, *Linguistics*, 126 (Univesirty of California Press).
- EHRET (Christopher) : 1995 – Who were the rock painters ? Linguistic evidence for the Holocene populations of the Sahara, *Proceedings of the International Rock Art Congress (1995)*, Pinerolo : 96-97.

- ERNOULT (Antoine)/MEILLET (Antoine) : 1985 (rééd) – *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris.
- FEVRIER (James G.) : 1959 – *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, “Ecritures libyques et ibériques” : 321–332.
- FOUCAULD (Charles de) : 1951-52 – *Dictionnaire touareg-français*, (Ahaggar), Paris, (4 vol.).
- GAUTIER (Emile-Félix) : 1952 – *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris (1ère édition : 1927).
- GALAND (Lionel) : 1976 – La notion d'écriture dans les parlers berbères, *Almogareb*, V-VI (1974-75) : 93-98.
- GALAND (Lionel) : 1989 – Les alphabets libyques, *Antiquités africaines*, 25 : 69-81.
- GALAND-PERNET (Paulette) : 1973-79 – A propos des noms berbères en us/uš, *Comptes rendus du GLECS*, 18-23 : 643-659.
- GAST (Marceau) & ASSIE (Yvette) : 1993 – *Des coffres puniques aux coffres kabyles*, Paris, CNRS Editions.
- GREENBERG (Joseph) : 1966 – *Languages of Africa*, The Hague, Mouton.
- GSELL (Stéphane) : 1918-1928 – *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, [t. V, 1925].
- HACHID (Malika) : 2000 – *Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Aix-en-Provence/Alger, Edisud/Ina-yas
- HANOTEAU (Adolphe) : 1896 (1860) – *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger, Jourdan.
- HERODOTE : *Texte relatifs à l'Afrique du nord, I. Hérodote*, traduits et commentés par Stéphane GSELL, Paris/Alger, 1916.
- IBN KHALDOUN : 1925 – *Histoire des Berbères*, Paris (rééd.).
- LANCEL (Serge) : 1981 – La fin et la survie de la langue latine en Afrique du Nord. Etat des questions, *Revue des Etudes Latines*, 59 : 269-297.
- LANFRY (Jacques) : 1970 – *Ghadames, II (Glossaire)*, Alger, FDB.
- LAOUST (Emile) : 1920/1983 – *Mots et choses berbères*, Paris (réédition : Rabat, SMER, 1983).
- MARCY –georges) : 1935 – A propos de berbère Tafaska, *Actes du 19^e Congrès international des orientalistes (Rome)* : 145-148.
- PRASSE (Karl-G.) : 1972-74 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom* ; 1974 : IV-V, *Nom* ; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- SCHUCHARDT (Hugo) : 1909 – Lateinisch buda : tamarix, *Zeitschrift für romanische Philologie* (Halle), 33 : 347-352.
- SCHUCHARDT (Hugo) : 1909 – Zu den berberischen Substantiven auf –im, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* : 163-170.
- SCHUCHARDT (Hugo) : 1913 – *Baskisch und Hamitisch*, Paris, 1913.
- SCHUCHARDT (Hugo) : 1918 – Die romanischen Lehnwörter im Berberischen, *Kaiserliche Akademie der Wissenschaft in Wien*, 188/4, 82 p.
- STUMME (Hans) : 1912 – Gedanken über Libysch-phönizisch Anklänge, *Zeitschrift für Assyriologie*, XXVII : 121-128.
- TAÏFI (Miloud) : 1991 – *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan/Awal (version publiée de la thèse soutenue en 1988 à l'Université de Paris-III).
- VYICHL (Werner) : 1952 – Punischer Spracheinfluss im Berberischen, *Journal of Near East Studies*, XI/3.
- VYICHL (Werner) : 1972 – Vier hebräische Lehnwörter im Berberischen, *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 32 (n.s. XXII) : 242-244.
- WAGNER (Max L.) : 1936 – *Restos de latinidad en el Norte de Africa*, Coimbra, Biblioteca da Universidade, 43 p.